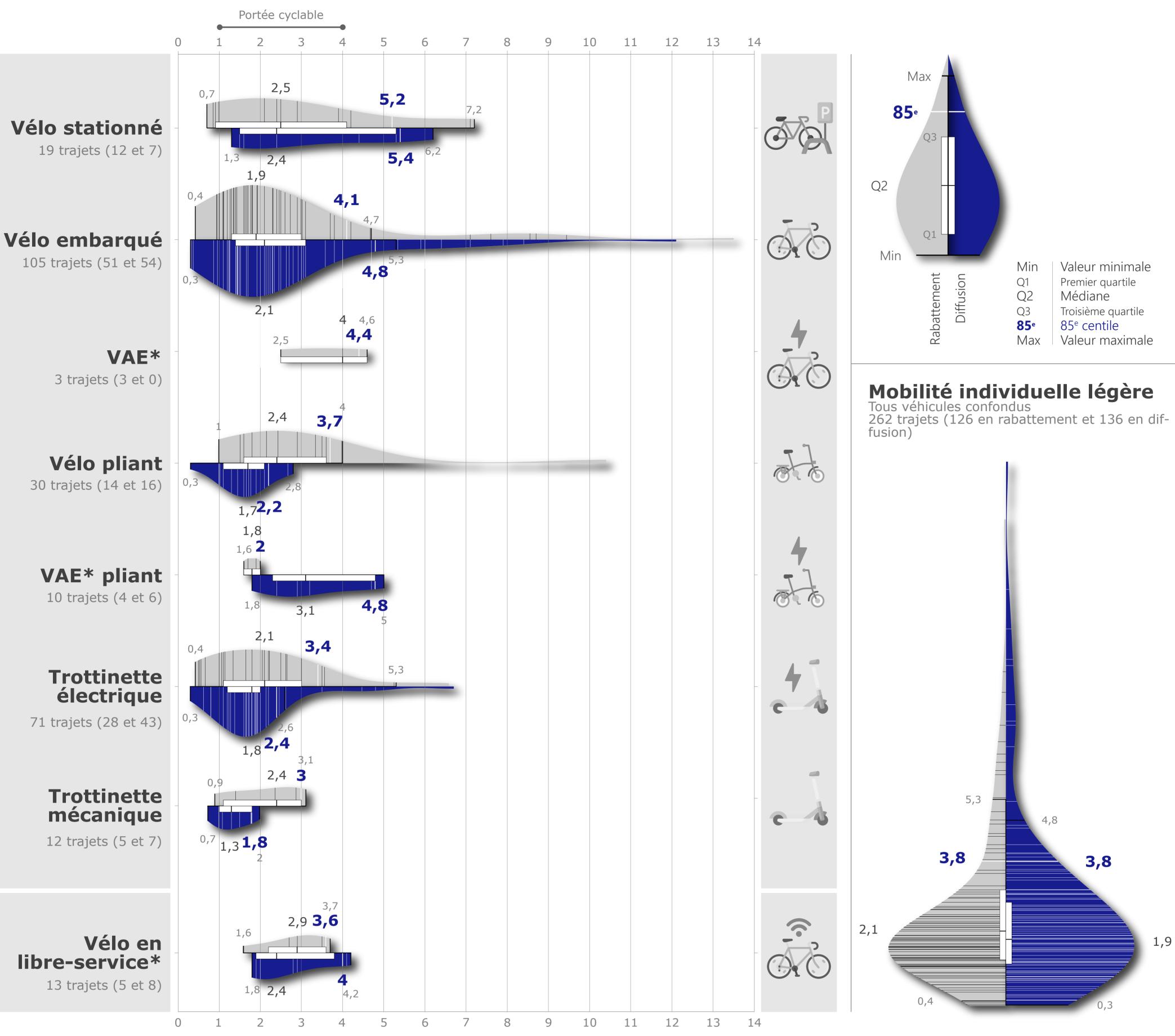
## Distances des trajets estimées (en kilomètres)



Distances des trajets estimées (en kilomètres)

Sous-échantillon: 175 déplacements utilitaires et intermodaux

## Légende

individuelle légère

mobilité

dans

intégrés

de véhicule

**Types** 

## Pré-acheminement vers le nœud

Post-acheminement vers le nœud

\*Vélo à assistance électrique \*Service de véhicules partagés en libre-service, avec ou sans station, musculaires ou motorisés

## Lecture

Les diagrammes en violon illustrent les distances parcourues à l'aide de la mobilité individuelle légère, tant pour le pré-acheminement que pour le post-acheminement. De manière générale, **la distance jugée acceptable** pour ces modes de déplacement, correspondant au 85e centile de la distribution cumulative, atteint **3,8 kilomètres** pour les deux extrémités des trajets. Parmi les distances estimées, le vélo stationné à proximité d'un nœud de transport en commun présente la portée la plus étendue, atteignant jusqu'à 5 kilomètres. Il est suivi par le vélo embarqué, pour lequel la distance varie entre 4 et 5 kilomètres. Le vélo pliant et la trottinette électrique à usage personnel, bien qu'affichant une médiane similaire aux autres modes de transfert, enregistrent des distances spatiales plus courtes, attribuables à une variance supérieure observée pour le vélo conventionnel.